

Lignes directrices de sécurité pour l'exposition des projets scientifiques

Expo-sciences régionale de Quinte (ESRQ) Version : 2027

S'applique à : tous les exposants étudiants, enseignants, mentors, bénévoles, juges et visiteurs.

Objectif

L'Expo-sciences régionale de Quinte (ESRQ) s'engage à offrir un environnement sécuritaire pour tous les participants. Ces lignes directrices visent à garantir que chaque projet exposé soit sécuritaire, stable et approprié pour une présentation dans un lieu public. Le non-respect de ces exigences de sécurité peut entraîner la modification du projet, son retrait de l'exposition ou sa disqualification jusqu'à ce que les problèmes soient corrigés.

Exigences générales de sécurité

Chaque projet doit :

- Être sécuritaire pour les élèves, les juges, les bénévoles et le public.
- Être construit avec des matériaux robustes.
- Être stable et autoportant.
- Rester entièrement dans l'espace d'exposition assigné.
- Ne pas créer de dangers dans les allées ou les sorties d'urgence.
- Être supervisé par l'exposant lors de toute démonstration.
- Respecter les règlements de sécurité des conseils scolaires, municipalités, provinces et du gouvernement fédéral.

Dimensions de l'exposition

Les projets doivent s'insérer confortablement dans l'espace attribué.

Les panneaux d'exposition doivent :

- Se tenir solidement sans support additionnel.
- Ne pas dépasser les dimensions maximales indiquées dans le guide de l'exposant.
- Ne pas obstruer les expositions voisines.

Les équipements volumineux peuvent nécessiter une approbation préalable du comité de la foire.

Sécurité électrique

(soumise à l'examen et à l'approbation du comité)

Tous les dispositifs électriques doivent :

- Être en bon état de fonctionnement.
- Utiliser des blocs d'alimentation commerciaux lorsque possible.
- Avoir des fils isolés.
- Ne présenter aucun conducteur exposé.
- Être alimentés de manière sécuritaire.

Les rallonges doivent :

- Être homologuées CSA ou UL.
- Ne pas créer de risques de trébuchement.
- Être fixées au besoin.

Les projets électriques peuvent être inspectés avant le début du jugement. Le comité se réserve le droit de débrancher tout équipement jugé dangereux.

Piles

Permis :

- Piles AA, AAA, C, D
- Blocs de batteries rechargeables
- Batteries au plomb scellées
- Batteries lithium-ion commerciales intégrées dans des produits finis

Non permises :

- Batteries endommagées
- Batteries gonflées
- Blocs de batteries faits maison
- Bornes de batteries exposées

Les batteries ne doivent jamais être en charge sans supervision.

Produits chimiques

Aucun produit chimique dangereux ne peut être exposé.

Exemples :

- Acides forts
- Bases fortes
- Solvants inflammables
- Produits toxiques

- Explosifs
- Oxydants
- Matériaux radioactifs

De petits échantillons scellés de produits ménagers courants peuvent être permis avec approbation. Utiliser des photographies plutôt que des produits chimiques réels lorsque possible.

Matériaux biologiques

Non permis :

- Sang humain
- Tissus humains
- Liquides biologiques humains
- Tissus animaux non préservés professionnellement
- Microorganismes vivants
- Cultures de moisissures
- Boîtes de Petri contenant de la croissance bactérienne
- Déchets médicaux

Permis :

- Lames de microscope commerciales
- Spécimens préservés achetés auprès de fournisseurs éducatifs
- Matériel végétal
- Graines
- Fruits et légumes

Tout matériel biologique doit être propre, sans odeur et contenu de manière sécuritaire.

Animaux

Les animaux vivants ne sont pas permis dans l'exposition, sauf autorisation spécifique du comité.

Utiliser des photos ou vidéos à la place.

Plantes

Les plantes sont permises si elles :

- Sont exemptes d'insectes.

2027
Quinte Regional Science and Technology Fair
Expo-sciences régionale de Quinte



- Ne sont pas toxiques.
- Ne produisent pas de pollen ou d'odeurs excessives.
- Ne créent pas de risques liés à l'eau.

Lasers

Seuls les lasers de démonstration à faible puissance peuvent être permis.

Les faisceaux laser ne doivent jamais :

- Être dirigés vers des personnes.
- Sortir de l'espace d'exposition.
- Être réfléchis par des miroirs.
- Être visibles à l'extérieur du projet.

Les lasers puissants sont interdits.

Sécurité incendie — Interdictions

Les projets ne doivent pas inclure :

- Flammes nues
- Bougies
- Allumettes
- Briquets
- Feux d'artifice
- Pyrotechnie
- Générateurs de fumée
- Démonstrations de combustion

Les démonstrations impliquant de la chaleur doivent être présentées en vidéo lorsque possible.

Systèmes sous pression

Les gaz comprimés sont généralement interdits :

- Réservoirs d'air comprimé
- Cylindres de CO₂
- Propane
- Butane
- Démonstrations avec aérosols

De petits composants scellés commercialement peuvent être acceptés avec approbation préalable.



Pièces mobiles

Les dispositifs mécaniques doivent :

- Avoir des protecteurs lorsque nécessaire.
- Prévenir tout contact accidentel.
- Fonctionner de manière sécuritaire.
- Ne pas éjecter d'objets.

Les juges doivent pouvoir observer les démonstrations sans risque.

Objets tranchants

Les couteaux, lames, aiguilles, scalpels et autres outils tranchants :

- Ne doivent pas être accessibles au public.
- Devraient être retirés après la construction du projet lorsque possible.
- Doivent être couverts de manière sécuritaire s'ils sont exposés.
-

Verre

Les contenants en verre devraient être évités.

Si le verre est nécessaire :

- Il doit être épais et intact.
- Être solidement soutenu.
- Ne pas contenir de matériaux dangereux.

Les contenants en plastique sont fortement recommandés.

Liquides

Les présentations contenant des liquides doivent :

- Être scellées.
- Être étanches.
- Être clairement étiquetées.

Les grandes quantités de liquides sont déconseillées.

Échantillons alimentaires

Les aliments destinés à la consommation ne sont généralement pas permis, sauf approbation du comité. Les aliments commerciaux emballés utilisés uniquement pour l'exposition sont acceptables.

Démonstrations

Les démonstrations doivent :

- Être supervisées en tout temps.
- Ne pas produire de bruit excessif.
- Ne pas créer de dangers.
- Être arrêtées immédiatement si demandé par les responsables.

Les vidéos sont encouragées pour les expériences potentiellement dangereuses.

Risques de trébuchement

Les projets ne doivent pas inclure :

- Fils lâches dans les allées
- Rallonges non sécurisées
- Équipement dépassant dans les passages
- Objets placés sur le sol hors de l'espace assigné

Niveaux sonores

Les démonstrations audio doivent être à volume raisonnable. Les écouteurs sont recommandés pour les présentations multimédias.

Équipement informatique

Les ordinateurs et tablettes peuvent être utilisés.

Les exposants doivent :

- Apporter les chargeurs si l'alimentation est disponible.
- S'assurer que les appareils sont sécurisés.
- Désactiver les notifications inappropriées.

L'accès Internet ne devrait pas être nécessaire pour l'évaluation.

Sécurité des biens

Les objets de valeur ne doivent pas être laissés sans surveillance. La foire ne peut garantir la protection contre la perte ou les dommages.

Procédures d'urgence

Les exposants doivent :

- Connaître l'emplacement des sorties d'urgence.
- Suivre les directives des bénévoles et du personnel d'urgence.
- Signaler immédiatement tout déversement ou danger.
- Garder les allées dégagées en tout temps.

Inspection des expositions

Tous les projets peuvent être inspectés avant l'évaluation.

Les inspecteurs peuvent exiger :

- Le retrait de matériaux interdits.
 - La modification des expositions dangereuses.
 - Le remplacement de composants dangereux par des photos ou vidéos.
- Les projets qui ne peuvent être rendus sécuritaires ne seront pas exposés.

Articles interdits

Interdits sauf autorisation spécifique :

- Flammes nues
- Feux d'artifice
- Explosifs
- Munitions
- Armes
- Produits chimiques dangereux
- Matériaux radioactifs
- Glace sèche
- Azote liquide
- Sang humain
- Tissus humains
- Microorganismes vivants
- Cultures de moisissures

2027

Quinte Regional Science and Technology Fair

Expo-sciences régionale de Quinte



- Substances illégales
- Produits du tabac
- Cigarettes électroniques
- Alcool
- Odeurs fortes
- Lasers puissants
- Cylindres de gaz comprimé
- Liquides inflammables
- Générateurs de fumée

Responsabilités des exposants

Chaque exposant doit :

- S'assurer que son projet respecte toutes les règles de sécurité.
- Maintenir un affichage sécuritaire pendant tout l'événement.
- Corriger rapidement toute préoccupation identifiée par les inspecteurs.
- Suivre les instructions des responsables de la foire.
-

Autorité du comité de la foire

Le comité de sécurité de l'Expo-sciences régionale de Quinte peut :

- Inspecter toute exposition.
- Demander des modifications.
- Retirer des éléments dangereux.
- Débrancher des équipements électriques.
- Limiter les démonstrations.
- Retirer les projets présentant des risques inacceptables.

Les décisions du comité sont finales.

Questions

Questions regarding project safety should be directed to the Quinte Regional Science and Technology Fair Committee prior to the event to allow sufficient time for review and approval.

Thank you for helping make the Quinte Regional Science and Technology Fair a safe, educational, and enjoyable experience for everyone.



Algonquin & Lakeshore
Catholic District School Board

